financer des cours, au niveau universitaire, destinés aux autorités en matière d'habitation, aux administrateurs de l'habitation, aux autorités du bien-être et, bref, à toute personne intéressée d'une façon quelconque au logement public, en particulier aux maisons pour personnes âgées. Si l'on offrait de tels cours et si l'on exposait clairement le détail, les avantages et la nécessité d'une action considérable aux termes de la loi, les fonctionnaires jouiraient, à mon avis, d'une quantité de renseignements qu'ils n'ont pas à l'heure actuelle. Ils seraient bien mieux informés et bien mieux préparés à recommander à leurs municipalités l'adoption de certains plans.

Cinquièmement, j'aimerais que le ministre favorise l'application de cette loi sur l'habitation en utilisant davantage les communiqués et les comptes rendus de journaux. Nous devons à tout prix rendre les Canadiens plus conscients de la question de l'habitation. Au Canada, nous sommes obsédés par la propriété des maisons unifamiliales et toute la publicité et tous les encouragements s'orientent dans cette direction. En conséquence, un stigmate frappe le logement public subventionné; à mon avis, le ministre aura fort à faire s'il veut réorienter la pensée des Canadiens sur le sujet et faire comprendre aux gens que le logement public est entièrement respectable et que l'habitation subventionnée s'impose du point de vue économique. Si nous entamions une campagne de ce genre, elle serait des plus utile, je crois.

Par exemple, j'aimerais voir construire une ville modèle quelque part au Canada, de sorte que tous les Canadiens pourraient regarder les choses merveilleuses qu'offrent l'aménagement urbain, les techniques de planification et l'habitation en général. Nous pourrions même inclure cette initiative dans nos célébrations du centenaire. Une ville modèle encouragerait les gens à aller la voir, leur ferait comprendre l'importance du logement dans la vie quotidienne et les mettrait rapidement en voie de tenir cette considération pour un problème essentiel.

En sixième lieu, j'aimerais que le gouvernement établisse un programme d'urgence à l'égard des citoyens vieillissants et particulièrement des pensionnés célibataires. Je sais que le ministre a fait un voyage à travers le pays et qu'il a visité bon nombre de régions. Comme nous tous, il a sûrement remarqué l'état honteux et repoussant des habitations où de nombreux pensionnés doivent vivre. Au cours des campagnes électorales, nous avons tous eu l'occasion de rendre visite à ces gens dans les chambres qu'ils habitent dans les combles. Nous en sommes sortis, du moins c'est mon cas, avec la honte d'être Canadiens car nous laissons vivre nos pensionnés dans des conditions aussi déplorables. Je reconnais l'importance de certains autres domaines, mais j'aimerais qu'on établisse un programme d'urgence, ne serait-ce que pour des motifs d'ordre humanitaire, car ces gens ne vivront pas très longtemps parmi nous.

Septièmement, nous devons trouver le moyen d'uniformiser et de simplifier les méthodes et les règles à suivre quant à la réalisation de ces mesures. A l'heure actuelle, il faut environ 58 mesures pour mettre un programme en vigueur. Cette complexité entraîne des délais aussi interminables qu'inutiles, provoque des sentiments de frustration et conduit très souvent à l'abandon de l'entreprise qui semble tourner en rond.

Huitièmement, il faut tâcher de convaincre les municipalités de permettre plus de souplesse dans le domaine de la construction, des règlements, et de la construction des immeubles. Selon moi, Toronto a les règlements de construction les plus désuets en Amérique du Nord et je suis persuadé que cet état de choses contrecarre nombre d'objectifs des planificateurs et déçoit les espoirs de nos législateurs.

Enfin, neuvièmement, je crois que toute la responsabilité retombe sur le ministre. C'est le point le plus important. A mon avis, le succès ou l'échec de la loi dépendra de l'habileté du ministre à employer ses ressources d'énergie et d'imagination et d'indiquer au pays la voie à suivre dans le domaine de l'habitation, direction dont il a été privé jusqu'à aujourd'hui. Les problèmes de nos centres urbains sont si grands qu'ils nous effraient. Je n'espère pas des miracles dans un an ou deux, mais il est temps de prendre des initiatives et cette responsabilité retombe sur le ministre. En fait, le ministre a une occasion que j'envie, car, s'il peut réaliser un certain nombre de ces projets, s'il peut surmonter l'indifférence, s'il peut donner au domaine de la construction l'impulsion voulue, il pourra changer le visage du Canada et mettre en branle dès maintenant ce processus qui a été remis si longtemps et qui rénovera nos centres urbains et nos régions rurales.

Les propositions que je fais au ministre sont évidemment d'un intérêt immédiat et conçues pour les besoins de cette mesure législative, mais pour conclure, je voudrais proposer autre chose. Je le répète, j'estime que le problème des villes est extrêmement complexe, parce qu'il englobe toutes les exigences de l'urbanisme, des transports, des communications, de l'industrialisation, de la commercialisation et du logement. Il engendre des problèmes sociaux et psychologiques aigus, qu'aucun de nous ne comprend vraiment et que l'insuffisance de notre information nous empêche de résoudre. Je propose qu'en plus de cette mesure, le ministre envisage la possibilité d'une étude à long terme du problème